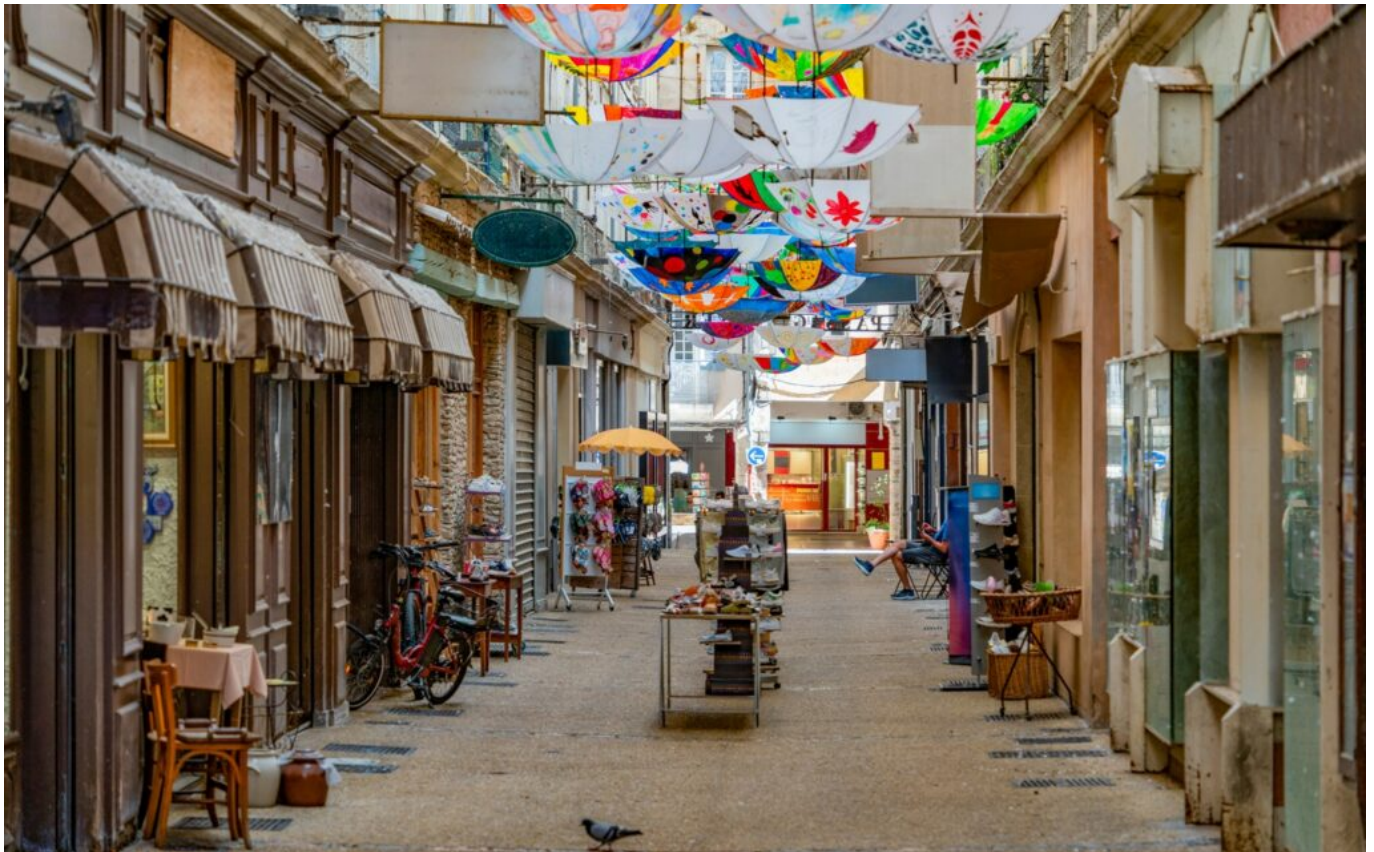


Ecrit par le 22 avril 2026

# Carpentras : imbroglio autour du classement en zone de revitalisation des centres-villes



Le Journal officiel vient de publier la liste réactualisée des communes classées en zone de revitalisation des centres-villes. En tout, 1 732 communes sont concernées en France par ce dispositif, dont 167 nouvelles depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026. Si aucune commune vauclusienne ne fait partie de [cette nouvelle cuvée](#) (voir annexe I), la ville de Carpentras figure parmi [celles qui en sortent](#) (voir annexe II). Une erreur selon la commune de Carpentras.

« Il s'agit d'une erreur de la DGALN ([Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature](#)), qui n'a pas pris en compte le dernier renouvellement de notre convention ORT ([Opération de revitalisation du territoire](#)), liée à notre classement [Action Cœur de Ville](#), en date du 12 décembre 2023, explique Serge Andrieu, maire de Carpentras. Le Préfet et le Sous-Préfet ont été saisis de cette erreur des services de l'État à Paris et sont à nos côtés pour que Carpentras réintègre cette liste lors de la modification de l'arrêté. »

« Dix départements sont concernés par dix-huit erreurs similaires en France », constate Serge Andrieu.

Ecrit par le 22 avril 2026

Instaurée en 2020, les zone de revitalisation des centres-villes permettent aux élus de voter des délibérations afin d'exonérer partiellement ou totalement de CFE ([Cotisation foncière des entreprises](#)), de TFPB ([Taxe foncière sur les propriétés bâties](#)) et de CVAE ([Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises](#)) les entreprises commerciales ou artisanales.

« Un dispositif peu utilisé en France. »

« Pour y prétendre, les communes doivent répondre à deux critères : avoir conclu une convention ORT (ndrl : ce qui donc semble être le cas pour Carpentras) et avoir un revenu fiscal médian par unité de consommation inférieur à la médiane nationale », précise [nos confrères de Localtis](#), le média de la Banque des territoires qui constate aussi que ce dispositif est peu utilisé. Notamment parce que les communes ne sont pas forcément informées qu'elles font partie du zonage.

#### **14 autres communes vaclusiennes concernées**

En Vaucluse, les communes d'Apt, Aubignan, Avignon, Bollène, Cadenet, Cavaillon, l'Isle-sur-la-Sorgue, Malaucène, Monteux, Orange, Sault, Sorgues, Vaison-la-Romaine et Valréas figurent dans [le périmètre réactualisé](#) qui comprend aussi notamment les villes voisines d'Arles, Châteaurenard, Tarascon, Aramon, Bagnols-sur-Cèze, Beaucaire, Pont-Saint-Esprit, Remoulins et Roquemaure.

[Dispositif Cœur de Ville : « Il n'y a qu'un seul patron, c'est le maire »](#)

---

## **Revitalisation : 63 communes rurales du Vaucluse bénéficieront du zonage FRR**

Ecrit par le 22 avril 2026



63 communes du département bénéficieront du nouveau zonage [France Ruralités Revitalisation](#) (FRR). Cette réforme a été adoptée par le Sénat en loi de Finances pour 2024 et entrera en vigueur le 1er juillet de cette année.

Un zonage qui permettra de renforcer l'attractivité des territoires ruraux. Au total, c'est près de 20 000 communes françaises qui seront concernées par la réforme des zones de revitalisation rurale (ZRR) en zonage France Ruralité Revitalisation, à partir du 1er juillet 2024.

Cette réforme, qui concerne près de 40% des communes du Vaucluse, permettra aux entreprises qui s'implantent dans ces territoires de bénéficier d'exonérations fiscales et sociales, favorisant la création d'emplois.

Ce zonage FRR permet aux collectivités et aux entreprises de pouvoir redynamiser les villages notamment vis-à-vis des commerces, de créer des emplois et de lutter contre les déserts médicaux.

Ecrit par le 22 avril 2026

# Revitalisation des petites villes : c'est Vaison-la-Demain !



**[La commune de Vaison-la-Romaine](#) vient de signer la convention '[Petites villes de demain](#)'. Un dispositif qui permet de mobiliser de nombreux partenaires autour de projets de revitalisation des villes de moins de 20 000 habitants. En Vaucluse, la cité voconce est la 15<sup>e</sup> commune à officialiser ce partenariat.**

C'est jour de marché (ce mardi 25 avril) que la ville de Vaison-la-Romaine vient d'officialiser son intégration au programme national '[Petites villes de demain](#)' qui vise à soutenir l'attractivité des communes de moins de 20 000 habitants. Devant la fréquentation de ce marché hebdomadaire on pourrait cependant se poser la question de l'attrait de cette convention tant l'afflux des visiteurs semble pourtant faire déjà de Vaison une ville d'aujourd'hui.

Ecrit par le 22 avril 2026



De gauche à droite : Chantal Mure, 1<sup>re</sup> adjointe de la Vaison-la-Romaine, Jean-François Périlhrou, maire, Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse, et Bernard Roudil, sous-préfet de Carpentras lors de la signature de la convention 'Petites villes de demain'.

### Les taux de vacances de logements ont doublé en 20 ans

« Il y a périls, prévient néanmoins [Jean-François Périlhrou](#), maire de Vaison-la-Romaine et président de la communauté de communes Vaison Ventoux. Nos centres villes ne correspondent plus à l'idéal d'un modèle, souvent exporté d'outre-Atlantique, avec son jardin, son barbecue... Les appartements y sont exiguës, le stationnement y est éloigné. Illustration de ce phénomène, le niveau de vacances des logements en Vaucluse a été multiplié par 2 entre 1999 et 2019. Et puis, il y a des menaces extérieures qui peuvent aussi s'appeler Amazon ou bien encore ces périphéries qui se ressemblent toutes. »

« Il s'agit de mener ce combat qui est l'une des grandes causes du début de ce siècle. »

*Jean-François Périlhrou, maire de Vaison-la-Romaine*

C'est donc pour cela que Vaison est la 15<sup>e</sup> commune vauclusienne à s'inscrire dans ce programme initié en octobre 2020 par Jacqueline Gourault, alors Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Un dispositif piloté par [l'Agence nationale de la cohésion des territoires](#) (ANCT), qui permet de mobiliser de nombreux partenaires (Etat, Conseil départemental, Conseil régional, la Banque des territoires, les agences d'urbanisme, l'Union départementale de

Ecrit par le 22 avril 2026

l'architecture et du patrimoine, les chambres consulaires...) autour de projets de redynamisation.

« C'est un dispositif qui connaît un vrai succès en Vaucluse », reconnaît Bernard Roudil, sous-préfet de Carpentras, qui représentait l'Etat lors de cette signature. A ce jour, Aubignan, Mazan, Malaucène, Sault, Bollène, Valréas, [Sorgues](#), [Monteux](#), [Pernes-les-Fontaines](#), l'Isle-sur-la-Sorgue, [Apt](#), Cadenet, La Tour d'Aigues et Mirabeau figurent également dans le dispositif.






15

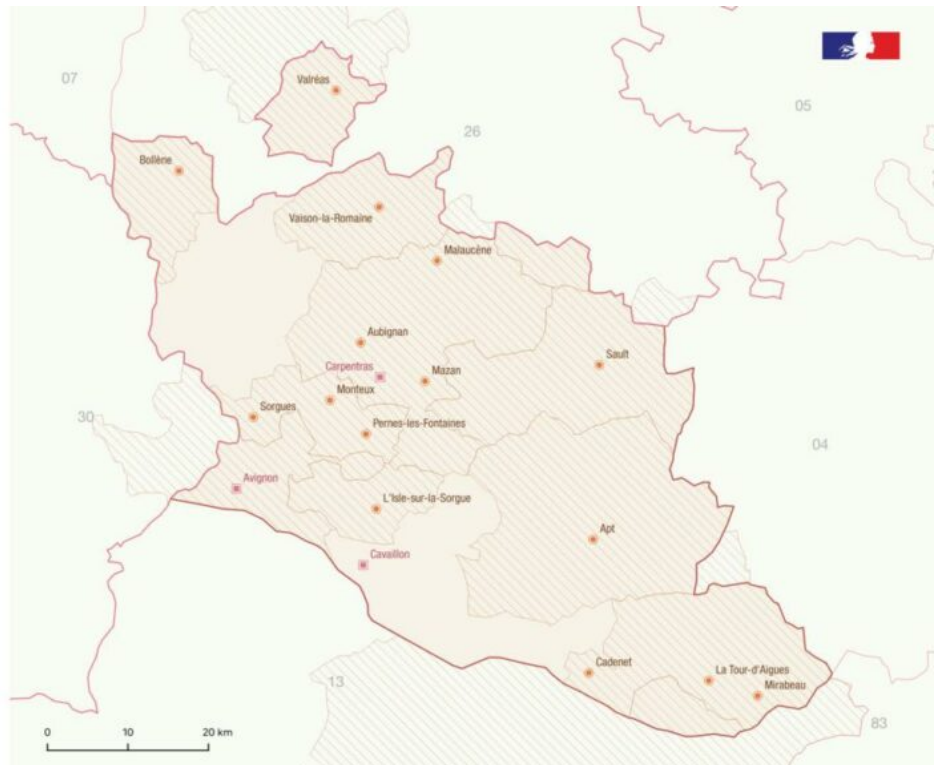
Petites villes de demain

À date du 05 janvier 2023

Vaucluse

-  Commune sélectionnée dans le programme Petite ville de demain
-  EPCI concerné
-  Commune bénéficiaire du programme Action coeur de ville

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2022 • Réalisation : Cartographie ANCT 01/2023



Les communes vauclusiennes retenues dans le cadre du dispositif 'Petites villes de demain'.

### Quels diagnostics pour Vaison ?

Un diagnostic a donc été conduit afin d'identifier les enjeux majeurs de la commune dans la perspective de renforcer son rôle de centralité. De quoi dégager 4 axes stratégiques afin de répondre à cet enjeu : « renforcer l'attractivité économique de Vaison-la-Romaine par la dynamique touristique et les atouts du terroir », « accroître l'attractivité du centre-bourg par une offre en adéquation aux attentes des habitants », « pérenniser les solidarités » ainsi que « poursuivre les engagements en faveur de la transition écologique et énergétique ».

« Il s'agit de mener ce combat qui est l'une des grandes causes du début de ce siècle », insiste Jean-François Périllhou dont la commune a cependant déjà identifié et commencé à déployer plusieurs actions stratégiques dans le cadre de ces orientations comme le réaménagement du centre-ville dans le but de rendre la ville plus résiliente au changement climatique et plus attractive, l'accompagnement dans la mise en place d'une maison de santé pluridisciplinaire ou bien encore la mise en place d'un nouvel équipement sportif dédié aux arts martiaux dont plus de 60% du budget total de 2M€ seront financés par les partenaires.

Ecrit par le 22 avril 2026

[A lire aussi : Vaucluse : 15 communes retenues pour le dispositif 'Petites villes de demain'](#)

### **Le logement en première ligne pour reconquérir le centre-ville**

Pour le maire de la cité voconce, il est évident que la qualité de l'offre de logement est l'un des éléments moteurs du dispositif de cette dynamique de revitalisation :

« Notre PLU (Plan local d'urbanisme) prévoit zéro étalement urbain : il faut donc remplir les logements vacants et augmenter le nombre d'habitants dans le cœur de ville. »

Ainsi, afin de remettre sur le marché des logements du centre ancien et améliorer les performances énergétiques, une action spécifique est conduite au travers d'une opération programmée de l'habitat. Une convention spécifique sera d'ailleurs signée avec l'Etat et le Conseil départemental de Vaucluse pour que cette opération puisse être mise en place à partir du 1er juillet prochain.

« Il est important de soutenir ce type de dispositif au profit de ces communes moyennes qui ont aussi des contraintes de centralité, complète Dominique Santoni, présidente du Département de Vaucluse et co-signataire de la convention 'Petites villes de demain'. Cela leur permet de bénéficier de dispositifs auxquels elles n'auraient pas forcément accès. »

« Si le territoire avance, c'est le département qui avance. »

*Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse*

### **Effet démultiplicateur sur les financements**

Cette convention doit permettre de mobiliser des moyens afin d'accompagner les propriétaires pour qu'ils puissent conduire les travaux nécessaires à la remise en état.

La ville va consacrer plus de 600 000€ sur 5 ans sur cette opération. Grâce au programme 'Petites villes de demain' cet effort municipal aura un effet multiplicateur de 2,7 grâce au soutien des autres partenaires. C'est donc plus de 1,6M€ qui vont être investis.

« Cela va permettre un financement tiers pour inciter les propriétaires privés à rénover, poursuit le maire de Vaison-la-Romaine. Mais pour accompagner ce mouvement il faut aussi plus de patrimoine public et plus service public. Notre hôpital disposera d'un scanner avant la fin de l'année et nous disposons du 2<sup>e</sup> office de tourisme de Vaucluse en fréquentation après celui d'Avignon. Il n'y a jamais eu autant d'outils, notamment financiers, pour mener à bien cette reconquête du centre-ville. »

« Si le territoire avance, c'est le département qui avance, se félicite la présidente du Département. Il faut donc que nous continuons à jouer collectif. »